

Programme 2015

Voici la partie langues vivantes des programmes de 2015, disponibles également sur education.gouv.fr :

Le cycle 2

Il constitue le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves avec un enseignement correspondant au niveau A1 à l'oral du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Ce cycle contribue à poser les jalons d'un premier développement de la compétence plurilingue des élèves. **La langue orale est la priorité.** Elle s'organise autour de tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production.

Un premier contact avec l'écrit peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient. C'est dans ce cycle que se développent, en premier lieu, des comportements indispensables à l'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi.

Compétences travaillées au cycle 2 :

- Comprendre l'oral
- S'exprimer oralement en continu
- Prendre part à une conversation
- Découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale

Au programme du cycle 2 :

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture offre dans le domaine « Les représentations du monde et l'activité humaine » une entrée particulièrement riche, qui permet aux élèves de commencer, dès le cycle 2, **à observer et à aborder les faits culturels et à développer leur sensibilité à la différence et à la diversité culturelle.**

L'entrée dans la langue étrangère ou régionale se fait naturellement **en parlant de soi et de son univers, réel et imaginaire.** Trois thématiques sont ainsi proposées autour de :

- **l'enfant**
- **la classe**
- **l'univers enfantin** : environnement quotidien et monde imaginaire

qui permettent de confronter l'élève à des genres et des situations de communication variés, en s'appuyant sur ce qu'il connaît.

Au cycle 3

L'enseignement de la langue vivante étrangère ou régionale vise l'acquisition de compétences et de connaissances qui permettent l'usage plus assuré et plus efficace d'une langue autre que la langue française. Des situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, contribuent à la construction de connaissances langagières, permettant d'atteindre le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières.

Compétences travaillées au cycle 3 :

- Écouter et comprendre
- Parler en continu
- Écrire
- Réagir et dialoguer
- Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale

Au programme du cycle 3 :

Les thématiques ou les types de supports (théâtre, cinéma, poésie...) mentionnés en cycle 2 peuvent être repris en veillant à proposer une progression sur l'ensemble de la scolarité obligatoire et en évitant les redondances, l'objectif d'enrichissement linguistique restant lié aux autres enseignements dispensés. Au cycle 3, les connaissances culturelles sont réparties selon trois axes :

- **La personne et la vie quotidienne**
- **Des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée**
- **L'imaginaire**

M.A.J. le 27/09/2017

Dans cette rubrique

- [Programme 2015](#)
- [Outils d'accompagnement](#)
- [Habilitation](#)